

Le bilan de compétences

La METHODE

Le bilan de compétences se déroule sur **24 heures** d'entretien individuel au rythme de **2h par semaine**

La consultante vous accompagne du début à la fin de votre bilan. Elle vous propose une méthode claire, structurée, dynamique (dossier d'investigation, tests, recherches, outils d'évaluation), une approche à la fois bienveillante, active et positive.

Le bilan se déroule sur 24 heures d'entretien individuel à raison de 2h par semaine.

Les ETAPES

Phase préliminaire (2 heures) :

Elle permet d'analyser les attentes, les objectifs, de prendre du recul par rapport à votre situation actuelle et de construire un itinéraire de bilan personnalisé.

Phase d'investigations (16 heures) :

- Prendre conscience de ses forces, ses ressources, valoriser ses atouts, ses acquis, définir ses motivations et gagner ainsi en confiance soi-même, en analysant son vécu professionnel à l'aide du dossier d'investigation.
- Mettre en évidence ses valeurs, ses aspirations, sa personnalité, ses attirances, ses préférences professionnelles, par une méthodologie adaptée.
- Définir ses priorités, ses contraintes
- Identifier les métiers, les secteurs professionnels qui correspondent le mieux à ses aspirations et priorités.
- Étudier les métiers : atouts, contraintes, formation, enquêter ;
- Effectuer un diagnostic d'écart entre le niveau de compétences existant et les pré-requis nécessaires pour accéder aux postes envisagés.
- Déterminer son ou ses projet(s) professionnel(s) à la fois réaliste (s) et correspondant (s) à ses aspirations professionnelles.

Phase de Conclusion (6h)

- Élaborer le plan d'action de mise en œuvre du (des) projet (s)
- Présenter, argumenter et valoriser ses atouts et son (ses) projet (s)
- Effectuer les premières démarches de mise en œuvre du projet
- Au fur et à mesure du bilan s'est construite votre synthèse personnelle reprenant de façon détaillée vos objectifs, les résultats de vos investigations, vos projets et votre plan d'action. Elle constitue une base solide sur laquelle vous appuyer pour mettre en œuvre, la suite de votre parcours.

Entretiens post-bilan

Un entretien permet de faire le point sur les actions, menées, les éventuelles difficultés rencontrées, d'apporter un soutien dans la mise en œuvre des projets (demande de formation CIF par exemple).